LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT CURIE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2009-054 créant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 932 ;

Vu la décision Inserm n° 2013-046 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 932 ;

Vu la décision Inserm n° 2014-107 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 932 ;

Vu la décision Inserm n°2019-40 renouvelant l'Unité Mixte de Recherche Inserm U 932 ;

Vu la décision Inserm n°2020-113 mettant fin au mandat de Monsieur Sebastian Amigorena ;

Vu l'avis du conseil scientifique lors de sa session du 25 mars 2021 ;

Décident :

Article 1 : Madame Ana-Maria LENNON-DUMENIL est nommée directrice de l'Unité Mixte de Recherche UMR Inserm U 932 intitulée « Immunité et Cancer » jusqu'à la fin du mandat restant à courir, soit le 31 décembre 2023.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er avril 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT CURIE

INSTITUT CURIE
Présidence
26, rue d'Ulm
75248 PARIS Cedex 05

République française
Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
101, rue de Tolbiac 75654 Paris Cedex 13
Tél.+33 (0)1 44 23 60 00 Fax +33 (0)1 45 85 68 56